



# Assemblée générale

Distr. générale  
12 juillet 2024  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-dix-neuvième session

Point 100 de la liste préliminaire\*

### Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire

## Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement

### Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le rapport du Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) concernant les activités menées par l'Institut de janvier à décembre 2023.

Le Conseil d'administration de l'UNIDIR a approuvé le rapport le 25 juin 2024 à New York, à la quatre-vingt-deuxième session du Conseil consultatif pour les questions de désarmement.

Le Conseil d'administration a convenu que l'Institut menait des travaux de recherche qui avaient un impact réel, que son rayonnement dans le monde s'était renforcé et qu'il fallait d'urgence augmenter la subvention qui lui était accordée pour garantir la durabilité de ses fonctions de recherche essentielles.

---

\* [A/79/150](#).



## **Rapport du Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement concernant les activités menées par l'Institut de janvier à décembre 2023, le programme de travail et le plan financier approuvés pour 2024 et les projets de programme de travail et de plan financier pour 2025**

### *Résumé*

Le présent rapport a été établi conformément à la résolution 39/148 H, dans laquelle l'Assemblée générale a invité la direction de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) à lui faire rapport chaque année.

En tant qu'institution autonome au sein du système des Nations Unies, l'UNIDIR mène des travaux de recherche indépendants, fondés sur des données factuelles et tournés vers l'avenir sur les problèmes majeurs que rencontre la communauté internationale dans les domaines de la sécurité, du désarmement et de la maîtrise des armements. Après avoir enregistré des records en 2022, l'UNIDIR a pu une nouvelle fois consolider ses activités de recherche et d'organisation de concertations sur les politiques en 2023. Le soutien volontaire qu'il a reçu du groupe de donateurs le plus diversifié et le plus nombreux de son histoire, et le renforcement de sa structure de financement et de son modèle opérationnel lui ont permis de mener des études sur des questions essentielles telles que l'intelligence artificielle et l'autonomie, le risque nucléaire, la sûreté biologique, la sécurité spatiale, la cybersécurité, le genre et le désarmement, la sécurité régionale au Moyen-Orient et les liens entre le désarmement, la maîtrise des armements, la prévention des conflits, la consolidation de la paix et le développement.

L'UNIDIR a notamment lancé une série d'outils numériques très accessibles et très interactifs. Le fait qu'il ait entretenu des contacts réguliers avec les États et apporté un appui technique durable et discret aux États et aux organismes régionaux et multilatéraux a également contribué à garantir que ses travaux de recherche soient fondés sur des informations et des idées fiables et actualisées. Grâce à la subvention qui lui est accordée au titre du budget ordinaire, l'UNIDIR a une nouvelle fois pu organiser des réunions d'information trimestrielles à l'intention de tous les groupes régionaux de l'ONU, ainsi que trois manifestations dans des pays qui ne sont pas membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Alors que les conditions de sécurité difficiles qui règnent dans le monde ont porté la demande de ses travaux vers de nouveaux sommets, l'Institut reste encore presque entièrement tributaire des contributions volontaires pour le financement de l'ensemble de ses activités programmatiques. L'effet déstabilisateur qu'a la situation géopolitique sur les contributions volontaires, conjugué à la baisse, d'année en année, des fonds non préaffectés, représente un risque pour l'autonomie et la durabilité des fonctions de recherche statutaires de l'Institut. Ces tendances montrent à quel point il importe que l'Institut continue de recevoir la subvention qui lui est accordée au titre du budget ordinaire et que tous les États Membres de toutes les régions lui apportent leur soutien, dans l'idéal sous forme de fonds pluriannuels non préaffectés.

Dans le contexte géostratégique difficile d'aujourd'hui, les travaux de l'Institut revêtent un caractère plus urgent que jamais. L'Assemblée générale s'est dite consciente de l'actualité et de la grande qualité de ces travaux (voir résolution 75/82). La poursuite du soutien apporté à l'UNIDIR, ainsi que le renforcement de sa capacité de réunir des points de vue divers dans des espaces de dialogue inclusif et

collaboratif, lui permettra de continuer d'agir en tant que fournisseur indépendant de connaissances et de jouer un rôle de passerelle, même lorsque les tensions s'aggravent.

## I. Introduction

1. L'année 2023 a été assombrie par une succession de crises : elle a vu les températures mondiales les plus élevées jamais enregistrées, les dépenses militaires ont atteint de nouveaux sommets, le risque d'une guerre nucléaire n'a jamais été aussi élevé depuis des décennies et l'intelligence artificielle a continué d'améliorer et de renforcer les capacités militaires à une échelle vertigineuse et à un rythme stupéfiant. Les effets combinés de ces crises multiples, de la méfiance croissante et de la transformation technologique fulgurante ont créé un sentiment omniprésent de complexité accablante et de problèmes insurmontables.

2. Pour échapper à cette spirale de crises, le Nouvel Agenda pour la paix présenté par le Secrétaire général en juillet 2023 met la prévention et le désarmement au cœur de l'architecture mondiale de paix et de sécurité. Il repose sur le constat selon lequel le désarmement et la maîtrise des armements, loin d'être des aspirations à un avenir imaginaire, sont des outils essentiels pour rétablir la confiance, précisément dans des périodes comme la présente, où les tensions sont à leur comble. Le désarmement et la maîtrise des armements sont des étapes cruciales à franchir pour rétablir la coopération internationale et mettre le monde sur la voie d'un avenir meilleur.

3. L'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) est la seule instance de réflexion des Nations Unies qui est centrée sur le désarmement, la maîtrise des armements et la non-prolifération. Dans le monde actuel, où la situation de sécurité ne cesse d'évoluer, les travaux de recherche et d'analyse indépendants et fondés sur des données factuelles qu'il mène sont de plus en plus demandés. D'un organe comptant un effectif de 19 personnes et des recettes d'un montant net de 3 millions de dollars en 2018, il est devenu une équipe de 58 personnes dont les recettes se sont multipliées par quatre pour atteindre 12,9 millions de dollars en 2023. En outre, en 2023, ces recettes provenaient du groupe de donateurs le plus diversifié et le plus nombreux de l'histoire de l'Institut. En effet, l'Institut a enregistré 37 donateurs, contre 33 en 2022 et 26 en 2021, issus des cinq groupes régionaux, ainsi que des cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

4. L'UNIDIR dote la communauté internationale du savoir-faire et des outils nécessaires pour régler les problèmes les plus urgents en matière de sécurité internationale. Ses experts prêtent, souvent dans la discrétion, un appui technique actualisé et fiable aux États et aux organismes régionaux et multilatéraux, et facilitent un dialogue inclusif et constructif entre parties prenantes publiques et privées à tous les niveaux. Dans sa résolution [75/82](#), l'Assemblée générale s'est dite consciente de l'importance, de l'actualité et de la qualité des travaux de l'Institut.

5. En 2023, l'UNIDIR a augmenté la portée et l'impact de ses activités de recherche, de vulgarisation et de renforcement des capacités et a diversifié ces activités. En effet, le nombre de ses produits de recherche est plus de trois fois supérieur à celui enregistré en 2019. L'Institut a également commencé à mettre en place un réseau mondial de recherche sur le désarmement et continué à élargir son pool de partenariats sur tous les continents. Il a organisé une retraite de haut niveau sur la revitalisation de la Conférence du désarmement, et ses manifestations annuelles phares, à savoir la conférence sur la stabilité dans le cyberspace, la conférence sur la sécurité de l'espace extra-atmosphérique et le Dialogue sur les innovations, ont suscité une participation record. Il a également mis au point un nouveau site Web, qui lui a permis de rendre plus accessibles et de diffuser plus largement les résultats de sa recherche dans le monde et a favorisé une plus grande utilisation de sa suite d'outils numériques. En suivant l'évolution rapide de ces domaines d'action, l'UNIDIR crée

un cercle vertueux de transparence et de données actualisées qui alimentent ses travaux de recherche et de conseil.

6. L'UNIDIR s'est certes beaucoup développé ces dernières années, mais il reste encore presque entièrement tributaire des contributions volontaires des États, dont la grande majorité est préaffectée à des domaines d'activité précis. La part des recettes totales disponible sous forme de contributions non préaffectées n'a cessé de diminuer au cours des dernières années, atteignant un niveau historiquement bas de 6 % en 2023. Cette tendance risque grandement de compromettre le fonctionnement, la souplesse et la capacité de réponse de l'Institut, car les fonds non préaffectés soutiennent souvent la recherche de pointe dans des domaines émergents et sous-financés. Cela montre l'importance que de la subvention accordée à l'UNIDIR au titre du budget ordinaire et de l'appui qui lui est fourni par les donateurs des différentes régions du monde, en particulier les fonds pluriannuels non préaffectés. Ce n'est qu'avec ce type d'appui que l'Institut pourra poursuivre son action vitale et unique, à savoir la conduite de travaux de recherche indépendants et fondés sur des données factuelles bénéficiant à l'ensemble des États Membres.

## II. Résultats et état d'avancement des activités en 2023

### Programmes de recherche

7. En 2023, l'UNIDIR a beaucoup progressé dans la mise en œuvre de son programme de recherche stratégique pluriannuel pour la période 2022-2025, qui a été approuvé par son conseil d'administration (voir [A/77/263](#)). Ses programmes de recherche s'articulent autour de cinq grands thèmes : a) armes classiques et munitions ; b) armes de destruction massive ; c) sécurité de l'espace ; d) sécurité et technologie ; e) genre et désarmement. Ces programmes sont conçus comme des modules de travail dynamiques, pluriannuels et évolutifs qui permettent à l'Institut de prendre en considération les priorités de désarmement d'une communauté internationale diversifiée. Le Laboratoire pour l'avenir de l'UNIDIR, qui mobilise les connaissances pluridisciplinaires de l'Institut, est consacré à la recherche prospective et à long terme en vue de mieux gérer et atténuer les risques et les complexités de l'environnement sécuritaire mondial évolutif du XXI<sup>e</sup> siècle.

8. Outre ses programmes de recherche permanents, l'UNIDIR a mené deux grands projets de recherche sur les thèmes suivants : a) la gestion des sorties de conflit armé et b) la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient.

### *Armes classiques et munitions*

9. Le Nouvel Agenda pour la paix fait ressortir l'importance que continue de revêtir la lutte contre la prolifération, le détournement et l'utilisation abusive des armes légères et de petit calibre pour la paix, la sécurité et le développement durables. En 2023, le programme de l'UNIDIR relatif aux armes classiques et aux munitions avait trois objectifs prioritaires : a) l'amélioration de la gestion des armes et munitions ; b) la prévention des conflits armés et de la violence armée ; c) la recherche de solutions aux problèmes de développement et de sécurité.

10. Afin de réduire le coût humain de la prolifération et de l'utilisation abusive des armes classiques et des munitions, l'UNIDIR promeut une approche de la gestion efficace des armes et munitions tout au long de leur cycle de vie mobilisant l'ensemble du système. Dans son rapport de 2023 sur les armes légères et de petit calibre, le Secrétaire général a souligné l'importance que revêtaient les informations de référence complètes sur la gestion des armes et munitions, mettant en lumière les

principales conclusions concernant la méthode de référence de l'Institut pour les évaluations de référence nationales de la gestion des armes et munitions, et son rapport annuel sur les progrès accomplis par les États d'Afrique dans l'amélioration de la gestion des armes et des munitions.

11. L'UNIDIR joue un rôle de premier plan en améliorant les connaissances qui permettent de comprendre et d'atténuer le risque de détournement lors des transferts d'armes. En 2023, en collaboration avec le Stimson Center et Conflict Armament Research, il a publié un recueil de ressources et d'outils clefs ainsi qu'un rapport sur la manière dont l'industrie et d'autres acteurs du secteur privé pouvaient lutter contre le détournement d'armes classiques. En coopération avec le Flemish Peace Institute, il a mis au point un nouveau cadre de recensement et d'évaluation des technologies susceptibles de renforcer les efforts de lutte contre le détournement d'armes classiques et de leurs composants. En 2024, ce cadre alimentera les discussions sur les moyens de mettre davantage la technologie au service de la lutte contre le détournement des armes légères lors de la quatrième Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, ainsi que les discussions sur le détournement des composants des systèmes de drones aériens lors de la dixième conférence des États parties au Traité sur le commerce des armes.

12. L'Institut continue de s'efforcer de jeter des ponts entre les acteurs de la maîtrise des armes classiques, de la prévention des conflits et de la réduction de la violence armée. Dans son rapport sur les armes légères et de petit calibre, le Secrétaire général met en lumière les « conseils pratiques » que l'Institut a formulés dans sa boîte à outils pour l'analyse des risques liés aux armes à l'intention des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales des Nations Unies. En 2023, la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan et l'équipe de pays au Soudan ont utilisé la boîte à outils pour recenser les points d'entrée permettant d'intégrer le contrôle des armes et la prévention des conflits. Un rapport de l'UNIDIR sur l'expérience de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali contient des enseignements destinés aux opérations de maintien de la paix intervenant dans des environnements hostiles. En 2024, l'Institut continuera, dans le cadre du programme, d'étudier la manière dont les données sur les flux d'armes et de munitions pourraient contribuer à l'amélioration des mécanismes d'alerte et d'intervention rapides.

13. En 2023, en collaboration avec le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique et le Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, l'Institut a encouragé la mise en commun à l'échelle régionale de données d'expérience et de pratiques concernant l'élaboration d'une approche commune et durable de la prévention de l'extrémisme violent et de la gestion des armes classiques en Afrique de l'Ouest. Un rapport sur les liens entre la prévention de l'extrémisme violent et la gestion des armes classiques sera publié en 2024.

14. En 2023, le Conseil consultatif pour les questions de désarmement a appelé à l'adoption de stratégies innovantes pour sensibiliser le public aux dépenses militaires et réduire ces dépenses (voir [A/78/287](#)). En 2023, l'UNIDIR et le Stockholm International Peace Research Institute ont lancé, dans le cadre du réseau mondial de recherche sur le désarmement, une initiative de recherche conjointe visant à élaborer des outils et des recommandations pratiques pour renforcer le contrôle des dépenses de sécurité et la responsabilité en la matière, l'objectif étant de rééquilibrer les dépenses de sécurité et de développement.

15. L'UNIDIR continue d'accroître les connaissances relatives aux avancées technologiques et aux innovations dans le domaine des armes classiques. En 2024, il

communiquera les résultats de travaux de recherche sur l'utilisation de systèmes de drones par des groupes armés non étatiques dans le monde entier, ainsi que les résultats de la première enquête mondiale sur les armes légères et de petit calibre improvisées et produites de façon artisanale.

#### *Armes de destruction massive*

16. Dans le contexte géostratégique difficile de 2023, l'UNIDIR a, dans le cadre de son programme relatif aux armes de destruction massive, poursuivi la recherche dans trois domaines : a) l'atténuation du risque nucléaire ; b) les nouvelles approches de la transparence et de la vérification dans le domaine du désarmement ; c) le renforcement de la norme de lutte contre les armes chimiques et biologiques.

17. En 2023, l'UNIDIR a continué, dans le domaine thématique de l'atténuation du risque nucléaire, de favoriser une compréhension commune des risques et des moyens de les atténuer. S'appuyant sur son pouvoir de rassemblement unique, il a analysé différentes perspectives régionales en vue de cartographier les perceptions du risque nucléaire et de recenser les « domaines de consensus » dans lesquels élaborer des approches de réduction des risques. Il a également poursuivi ses travaux concernant les risques liés à la convergence entre les systèmes d'armes nucléaires et les technologies émergentes, notamment les systèmes spatiaux.

18. L'Institut poursuivra ses travaux sur l'atténuation du risque nucléaire en 2024, en faisant une publication sur les perceptions mondiales du risque nucléaire et en menant d'autres travaux sur l'atténuation du risque nucléaire dans le cadre de la Première Commission de l'Assemblée générale, lors du Sommet de l'avenir et dans la perspective de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2026. L'UNIDIR fera également le point sur l'ensemble des outils d'atténuation des risques disponibles et mettra au point une ressource numérique relative aux mesures d'atténuation du risque nucléaire.

19. En 2023, l'UNIDIR a organisé une initiative de vérification nucléaire sur le terrain dans une installation mise à disposition par le Gouvernement suisse. Cette initiative a permis de mieux comprendre la pratique de la vérification du désarmement nucléaire, en particulier le rôle et les limites des inspections sur place et de la surveillance par satellite. Il a également apporté son expertise dans les débats relatifs à la vérification du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et du groupe de travail informel sur la vérification du désarmement nucléaire, établi dans le cadre du Traité, et donné un appui de fond important au Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner plus avant les questions de vérification du désarmement nucléaire, qui a mené à bonne fin ses travaux en 2023.

20. En 2024, les travaux sur la vérification du désarmement nucléaire seront axés sur la manière de relancer les négociations relatives à un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires. L'UNIDIR étudiera la notion de vérification dans un contexte de méfiance et de tensions géostratégiques en examinant les mesures qui peuvent être prises unilatéralement, bilatéralement ou multilatéralement pour renforcer la confiance dans le respect des traités.

21. L'UNIDIR s'est imposé comme une chef de file de la réflexion à l'échelle internationale sur les questions liées à la diplomatie du désarmement chimique et biologique. Au nombre des activités qu'il a menées en 2023 figurent l'établissement d'une publication et l'organisation d'une série de manifestations sur les moyens à mettre en œuvre pour réussir la cinquième session extraordinaire de la Conférence des États parties chargée d'examiner le fonctionnement de la Convention sur les

armes chimiques. L'UNIDIR a également poursuivi ses travaux consacrés à la Convention sur les armes biologiques et a notamment fait paraître des publications et organisé des exposés et des réunions d'information sur la vérification, la transparence et les répercussions de la convergence des technologies, qui, selon le Président du Groupe de travail sur le renforcement de la Convention, ont inspiré les États parties. En outre, il a œuvré au renforcement du désarmement biologique en mobilisant les parties prenantes, notamment en organisant une manifestation avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Bureau des affaires de désarmement sur les risques biologiques et la biosécurité, et en mettant au point une base de données rassemblant des documents relatifs à l'application de la Convention sur les armes biologiques dans les pays.

22. En 2024, l'UNIDIR entreprendra des travaux de recherche sur l'avenir des régimes d'armes chimiques et biologiques et sur les mesures visant à prévenir la mise au point et l'emploi de ces armes, dont la mise en œuvre est actuellement entravée par plusieurs obstacles. Il soutiendra également le Groupe de travail sur le renforcement de la Convention sur les armes biologiques, notamment au moyen d'une série de webinaires et d'activités de recherche sur les risques biologiques, les mesures volontaires de transparence et les changements scientifiques et technologiques présentant un intérêt pour la Convention. En outre, il continuera d'alimenter et de faire mieux connaître sa base de données sur les mesures d'application nationales concernant la Convention, qui se révèle un outil précieux de renforcement du désarmement biologique au niveau mondial.

### *Sécurité spatiale*

23. La gouvernance de la sécurité spatiale est devenue un sujet important dans le discours sur la sécurité internationale. Cependant, les avancées en matière de technologies spéciales et la diffusion de ces technologies rendent les discussions sur la gouvernance de la sécurité spatiale plus compliquées et plus complexes. Pour faire face à cette situation, en 2023, l'UNIDIR a lancé, dans le cadre de son programme de sécurité spatiale, un « lexique pour la sécurité spatiale », qui est une référence mondiale accessible en matière de terminologie relative à la question. Élaboré en collaboration avec une équipe géographiquement représentative d'experts en sécurité spatiale et en désarmement, ce lexique a été décrit par le Président du groupe de travail à composition non limitée sur la réduction des menaces spatiales au moyen de normes, de règles et de principes de comportement responsable comme un outil d'une valeur inestimable permettant d'avoir une discussion multilatérale plus inclusive sur la sécurité de l'espace.

24. L'UNIDIR a également lancé le portail de la sécurité spatiale, qui regroupe les informations disponibles aux niveaux national, régional et international sur les politiques, les procédures et les structures concernant la sécurité de l'espace. Le portail vise à aider les décideurs à se forger une compréhension commune des politiques et des pratiques de gouvernance de la sécurité de l'espace.

25. Dans le cadre du programme, des experts ont continué de mettre leurs connaissances spécialisées au service du groupe de travail à composition non limitée sur la réduction des menaces spatiales, dont les travaux se sont achevés en 2023, et du Groupe d'experts gouvernementaux chargé de la prévention d'une course aux armements dans l'espace, qui a tenu sa première session en novembre 2023. En outre, l'Institut a organisé plusieurs manifestations visant à faciliter le dialogue sur la sécurité spatiale, notamment des consultations avec des entités non gouvernementales, la conférence sur la sécurité de l'espace extra-atmosphérique de 2023 et deux manifestations régionales en présentiel consacrées à la sécurité spatiale, l'une en Afrique et l'autre en Amérique latine.



26. En 2024, dans le cadre du programme, l'UNIDIR poursuivra ses travaux pionniers sur le lexique pour la sécurité spatiale et le portail de la sécurité spatiale, en élargissant la portée de ces ressources et en fournissant des versions dans toutes les langues officielles de l'ONU, afin de faire mieux comprendre la terminologie et les approches de la sécurité spatiale. Il continuera également de soutenir les initiatives internationales en cours, en servant d'intermédiaire de confiance pour les discussions sur la sécurité spatiale, notamment dans le cadre de manifestations sur les vecteurs de menaces spatiales et sur la vérification et la surveillance dans l'espace.

### *Sécurité et technologie*

27. L'année 2023 a été une année charnière pour les technologies émergentes, l'intelligence artificielle étant devenue une priorité essentielle après la diffusion rapide de grands modèles de langage et d'autres applications génératives. Dans le cadre de son programme sur la sécurité et la technologie, l'UNIDIR étudie l'évolution du paysage des innovations technologiques pour déterminer les risques qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales, et sur le développement. En 2023, ce programme a été principalement axé sur les questions ci-après : a) la cybersécurité internationale ; b) l'intelligence artificielle dans le domaine militaire ; c) l'évolution des technologies habilitantes ; d) l'analyse prévisionnelle stratégique. Tout au long de l'année, le programme a alimenté les processus multilatéraux liés à la cybersécurité internationale et aux systèmes d'armes létaux autonomes et contribué aux préparatifs du Sommet de l'avenir.

28. Les travaux de l'Institut sur la cybersécurité internationale aident les États à mettre en œuvre le cadre de comportement responsable des États dans le cyberspace et à gérer les cyberincidents internationaux. En 2023, l'Institut a mené des travaux de recherche sur le droit international, qui a également fait l'objet de la conférence sur la stabilité dans le cyberspace de 2023, et formulé des recommandations sur les cybercapacités fondamentales nécessaires à la mise en œuvre du cadre. Il a également organisé une série de manifestations, publiques et à huis clos, pour faciliter l'échange de connaissances et d'informations et promouvoir la confiance dans le cyberdomaine. L'une des activités les plus marquantes de 2023 a été un atelier à huis clos sur l'application du droit international au numérique, auquel ont participé plus de 50 représentants de gouvernements de plus de 25 pays de toutes les régions.

29. En 2023, le Portail des politiques de cybersécurité de l'UNIDIR a été officiellement reconnu comme une mesure de confiance mondiale dans le rapport annuel du groupe de travail à composition non limitée sur la sécurité du numérique et de son utilisation (2021-2025), qui a ensuite été approuvé par consensus par l'Assemblée générale. En outre, le Portail a continué d'être largement cité en référence par les délégations nationales et a franchi une nouvelle étape en 2023 avec plus de 23 000 consultations effectuées dans le monde. En 2024, l'UNIDIR continuera de promouvoir la mise en œuvre du cadre pour un comportement responsable des États dans le cyberspace, en mettant plus particulièrement l'accent sur les mesures de renforcement des capacités et le droit international.

30. En 2023, l'UNIDIR a étudié les incidences plus larges de l'intelligence artificielle pour le domaine militaire et la sécurité internationale de manière générale, une première dans le contexte des Nations Unies. Tout en continuant de soutenir les travaux du Groupe d'experts gouvernementaux sur les technologies émergentes dans le domaine des systèmes d'armes létaux autonomes, l'UNIDIR a également étendu ses travaux aux incidences de l'intelligence artificielle sur la sécurité au-delà des systèmes d'armes. Le Dialogue sur les innovations de 2023 a réuni plus de 2 000 participants, qui ont examiné les incidences de l'intelligence artificielle dans tous les domaines de la guerre. L'UNIDIR a également facilité l'organisation du premier

sommet sur l'intelligence artificielle responsable dans le domaine militaire. En 2023, il a lancé le portail des politiques d'intelligence artificielle de l'UNIDIR afin d'accroître la transparence et l'échange d'informations sur l'élaboration de politiques en matière d'intelligence artificielle, de défense et de sécurité. En 2024, il continuera d'étudier les différentes incidences de l'intelligence artificielle sur la sécurité mondiale, en mettant particulièrement l'accent sur les mesures de confiance et l'appui à l'élaboration de politiques nationales.

31. L'UNIDIR a également lancé deux nouveaux axes de travail en 2023. Le premier concerne l'étude du développement de technologies clefs et de leur incidence sur la paix et la sécurité internationales, notamment les technologies quantiques, les données synthétiques, la fragmentation de l'internet et les câbles sous-marins. Le second se rapporte à l'utilisation des méthodes de prospective pour étudier les répercussions des technologies émergentes sur la situation contemporaine en matière de paix et de sécurité internationales.

#### *Genre et désarmement*

32. Le programme Genre et désarmement de l'UNIDIR contribue à l'égalité des genres dans les processus multilatéraux et à la prise en compte des questions de genre dans la maîtrise des armements et le désarmement. Il contribue donc à étendre la portée de la maîtrise des armements au-delà des armes et porte également sur les conséquences des armes et de la violence pour les personnes.

33. Inscrit dans le prolongement des recommandations formulées par l'UNIDIR et d'autres parties prenantes, le Cadre mondial pour la gestion des munitions classiques tout au long de leur cycle de vie, tel qu'adopté en 2023, comprend un objectif relatif à la prise en compte des questions de genre. Conformément aux meilleures pratiques de l'Institut en matière de collecte de données ventilées par genre, le Cadre mondial vise également à aider à mieux comprendre les incidences différenciées des explosions imprévues qui se produisent sur les sites de munitions d'armes classiques et du détournement de ces munitions.

34. Pour faire progresser les connaissances sur les liens entre la disponibilité des armes et des munitions et la violence fondée sur le genre, l'UNIDIR a publié le rapport intitulé « La question des armes dans les violences sexuelles liées aux conflits : Boîte à outils pour la maîtrise des armements et le désarmement ». Ce rapport montre que dans les pays où l'on dispose de données ventilées sur les armes, entre 70 % et 90 % des cas de violences sexuelles liées aux conflits impliqueraient des armes, en particulier des armes à feu. Ce constat est repris dans le rapport annuel du Secrétaire général sur les femmes et la paix et la sécurité, dans lequel celui-ci souligne l'importance de la maîtrise des armements dans la prévention de la violence fondée sur le sexe et prône la parité des genres dans tous les domaines de la sécurité internationale.

35. L'UNIDIR a été invité à présenter ses travaux de recherche au Conseil de sécurité lors du débat public sur les armes légères et de petit calibre organisé par l'Équateur en décembre 2023. À cette occasion, il a exhorté les membres du Conseil de sécurité à soutenir la collecte systématique de données sur l'incidence des armes et des munitions ventilées par genre et par âge, notamment lors de l'enregistrement des victimes et des violences sexuelles liées aux conflits.

36. Un autre domaine d'action important a été la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction. Alors que l'exécution du Plan d'action d'Oslo pour la période 2020-2024, adopté au titre de la Convention, entrerait dans sa dernière année, l'UNIDIR a publié le rapport « Beyond Oslo: taking stock of gender and diversity mainstreaming

in the Anti-Personnel Mine Ban Convention » (au-delà d'Oslo : point sur la prise en compte des questions de genre et de diversité dans la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel), qui est une analyse approfondie de la mise en œuvre de mesures relatives au genre, à la diversité et à l'inclusion.

37. Dans le cadre d'un nouveau projet de recherche, l'UNIDIR a commencé à travailler avec un groupe diversifié d'experts reliant les questions de genre au désarmement et à la non-prolifération nucléaires. Il a également coordonné la présentation d'un document de travail officiel sur la manière de faire avancer les efforts de prise en compte des questions de genre dans le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui a été coparrainé par un groupe interrégional de 11 États parties lors de la première session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2026.

38. Tout au long de 2023, l'UNIDIR a, dans le cadre du programme, présenté des exposés à des acteurs nationaux et collaboré avec des parties prenantes multilatérales à des projets de recherche, à des manifestations parallèles et à l'élaboration de documents de travail destinés à différents forums sur le désarmement. Tout ce travail a contribué à faire mieux comprendre l'importance de l'analyse des questions de genre dans le domaine de la sécurité internationale et a fait qu'une proportion record (38 %) des résolutions adoptées par la Première Commission en 2023 tiennent compte des questions de genre, soit une augmentation considérable par rapport aux 25 % enregistrés en 2019.

39. En 2024, l'UNIDIR continuera d'aider les États et les parties prenantes à promouvoir les politiques et le dialogue multilatéraux sur le genre et le désarmement. En particulier, il intensifiera ses travaux sur le genre et les technologies de sécurité avec le développement de la bourse « Women in AI », nouvelle initiative visant à promouvoir la participation véritable des femmes dans les discussions sur les applications militaires de l'intelligence artificielle.

#### *Une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient*

40. L'UNIDIR a achevé la première phase du projet relatif à une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient, qui a été financé par l'Union européenne et lancé en 2019. Dans sa première phase, ce projet a permis de combler les lacunes en matière de recherche sur la création de la zone, de renforcer les capacités d'analyse nécessaires pour favoriser une nouvelle réflexion sur les questions de sécurité régionale et sur l'initiative de la zone, d'élaborer des propositions quant à la voie à suivre et de promouvoir le dialogue entre les experts et les décideurs sur les questions de sécurité régionale, ce qui pourrait ensuite contribuer aux processus multilatéraux en cours.

41. En 2023, quatre manifestations ont été organisées dans le cadre du projet, avec plus de 400 participants. Elles étaient axées sur les dialogues et la recherche liés au renforcement de la sécurité régionale et aux chances de création de la zone. Les activités du projet, telles que l'atelier sur les perspectives de sécurité régionale, organisé conjointement avec le Bahrain Center for Strategic, International and Energy Studies à Manama, ont favorisé les discussions sur les perspectives et les priorités régionales, notamment la perception des menaces. L'UNIDIR a continué de faciliter les processus existants et d'éclairer les processus futurs en établissant des rapports, en résumant les positions des États et en aidant à rapprocher ces positions des conférences régionales. Il a appuyé la quatrième session de la Conférence sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive et les travaux de son comité de travail intersessions. Il a également participé à 14 manifestations connexes et a régulièrement informé et

consulté les États de la région et des entités telles que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et le Bureau des affaires de désarmement.

42. L'UNIDIR a continué de promouvoir une meilleure compréhension des efforts actuels et passés en publiant un rapport sur les différents récits concernant la création de la zone et une série – rédigée par les négociateurs eux-mêmes – sur les consultations tenues à Glion (Suisse) et à Genève en 2013 et 2014. Le projet a également permis de produire des analyses de questions relatives aux négociations actuelles et futures sur la zone, telles que les modalités du désarmement nucléaire, la manière de traiter les armes chimiques et biologiques et l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire dans le contexte de la zone proposée. Les principales conclusions du projet ont été examinées lors d'un atelier d'experts tenu à Prague et publiées dans le rapport final.

43. La deuxième phase du projet a démarré en juillet 2023. Ses principaux objectifs sont les suivants : a) contribuer à atténuer les tendances régionales en matière de prolifération des armes de destruction massive ; b) encourager les accords de sécurité régionaux et les normes et mécanismes de maîtrise des armements, de non-prolifération et de désarmement ; c) favoriser une compréhension plus approfondie de la relation entre la zone et les faits qui surviennent actuellement sur le plan régional et international ; d) promouvoir la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive efficace, vérifiable, inclusive et durable.

#### *Gestion des sorties de conflit armé*

44. Dans le cadre de son projet de gestion des sorties de conflit armé, l'UNIDIR procède à une évaluation rigoureuse et cohérente de la manière dont des individus sortent d'un conflit armé et réintègrent durablement la vie civile, et des raisons pour lesquelles ils le font. L'objet principal du projet est de produire une base de données solide, comparable et commune qui permettra aux partenaires des Nations Unies de concevoir des interventions visant à prévenir l'apparition de conflits et à promouvoir une paix durable.

45. En 2023, après avoir consulté des partenaires de l'ensemble du système des Nations Unies (l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Département des opérations de paix et la Banque mondiale) et des experts de divers domaines, l'UNIDIR a adopté le cadre d'évaluation des sorties de conflit, qui propose une vision consensuelle de ce que l'on pourrait considérer comme des sorties de conflit « réussies », ainsi qu'une feuille de route pour l'évaluation méthodique de l'impact des mesures mises en œuvre par l'ONU pour accompagner ces sorties de conflit. Ces dernières années, l'UNIDIR a mis en œuvre son cadre et ses outils d'évaluation dans six pays (Cameroun, Colombie, Iraq, Niger, Nigéria et Tchad) afin que les praticiens sur le terrain puissent disposer d'éléments probants en temps réel facilitant leurs activités.

46. En 2023, l'Institut a, dans le cadre du projet, produit 11 publications et lancé deux nouvelles séries de recherche : la série Fieldwork Note, axée sur les processus de recherche, les enseignements tirés et les informations pratiques provenant de la recherche sur le terrain, et la série Research into Action, qui jette un pont entre le monde universitaire et les praticiens au moyen d'entretiens avec des chercheurs sur les principales conclusions de leurs travaux, par ailleurs difficiles d'accès, et sur l'incidence qu'ont ces conclusions sur les politiques. En outre, l'UNIDIR a mené sept enquêtes auprès de plus de 5 000 personnes, entrepris des travaux de recherche participative avec des jeunes et organisé plusieurs groupes de discussion et entretiens avec des centaines d'informateurs clefs. Il a également organisé 32 manifestations auxquelles ont participé plus de 1 400 personnes, dont une conférence de trois jours

tenue à New York en mars 2023 qui a rassemblé des experts, des responsables des Nations Unies et des représentants diplomatiques de haut niveau aux fins de l'amélioration des approches intersectorielles de la prévention des conflits et de la réintégration après les conflits.

47. Les partenaires du projet sont le PNUD, le Département des opérations de paix, la Banque mondiale, le secrétariat de la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram et le Centre de recherche sur les politiques de l'Université des Nations Unies.

48. En 2024, le projet sera axé sur plusieurs activités clefs en Colombie, en Iraq et au Nigéria. En Colombie, il s'agira d'assurer le suivi auprès des participants aux initiatives d'assistance différenciée concernant les dissidents des Forces armées révolutionnaires de Colombie-Armée populaire et les groupes criminels. En Iraq, l'UNIDIR analysera la manière dont l'évolution des profils des rapatriés influe sur l'acceptation de ceux-ci par la communauté. Au Nigéria, il mènera des enquêtes sur les redditions massives de combattants de Boko Haram et approfondira ses travaux de recherche sur le banditisme dans le nord-ouest du pays.

### **Services d'information et de conseil**

49. Les connaissances et les conseils générés par l'UNIDIR sont toujours très demandés et leur impact notable est largement reconnu. Tout au long de 2023, l'UNIDIR n'a cessé de promouvoir la participation éclairée de tous les États aux processus multilatéraux relatifs à la maîtrise des armements et au désarmement.

50. L'UNIDIR a conseillé les entités des Nations Unies s'occupant des questions de désarmement, de paix et de sécurité. Il a soutenu la Première Commission et la Conférence du désarmement, notamment dans le cadre d'une retraite de haut niveau. Cette retraite ainsi que le rapport et les exposés sur la revitalisation de la Conférence présentés par la suite ont permis de définir un certain nombre d'étapes possibles, de progrès à accomplir et de réformes majeures à appliquer, dont certaines l'ont déjà été. L'Institut a également présenté au Conseil de sécurité un exposé sur les armes légères et de petit calibre.

51. L'UNIDIR a organisé en 2023 deux manifestations en marge de la première session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2026, afin d'aider à mieux comprendre la réduction du risque nucléaire et la vérification du désarmement nucléaire. Il a également coordonné la présentation d'un document de travail officiel sur la manière de faire avancer les efforts de prise en compte des questions de genre dans le Traité sur la non-prolifération, établi avec un groupe interrégional de 11 États. Dans la perspective de la cinquième Conférence d'examen des États parties à la Convention sur les armes chimiques, il a publié un rapport d'envergure et organisé une série de manifestations pour aider les États parties à bien s'y préparer. Le Président de la Conférence d'examen a salué le travail que l'Institut a mené et les recommandations qu'il a faites aux États parties. Le Groupe de travail sur le renforcement de la Convention sur les armes biologiques et un ensemble d'États parties à la Convention ont invité l'UNIDIR à organiser des réunions d'information, tant régionales que bilatérales. L'Institut a également soutenu le groupe de travail informel sur la vérification du désarmement nucléaire établi dans le cadre du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Dans le cadre de son programme sur les armes de destruction massive, l'Institut a de nouveau présenté des informations au comité de travail de la Conférence sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive.

52. Dans sa résolution 77/64, l'Assemblée générale souligne l'impact des travaux que mène l'UNIDIR dans le domaine des armes classiques. En 2023, l'UNIDIR a donné des conseils à divers mécanismes internationaux et régionaux sur le contrôle des armes classiques et des munitions. Il a soutenu la présidence de la neuvième Conférence des États parties au Traité sur le commerce des armes, en organisant des activités de dialogue qui ont servi de base au document de travail de la présidence sur le rôle du secteur. En outre, dans le cadre de séminaires thématiques, l'UNIDIR et le Bureau des affaires de désarmement ont recueilli des recommandations à l'intention de la quatrième Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, tenue en 2024. L'Assemblée générale a encouragé les États Membres à utiliser l'outil d'autoévaluation concernant la lutte contre les engins explosifs improvisés mis au point par l'Institut. Depuis 2020, au moins 14 États l'ont utilisé et l'UNIDIR a soutenu une évaluation en Thaïlande en 2023. Dans le cadre des travaux relatifs à la gestion des armes et des munitions en 2023, l'UNIDIR a soutenu une évaluation de référence en Côte d'Ivoire, menée par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ainsi que le premier examen des pratiques infranationales en Somalie, et mis à disposition les principales conclusions d'évaluations menées antérieurement en République centrafricaine et au Togo.

53. Tout au long de l'année, l'UNIDIR a continué de conseiller divers groupes d'experts gouvernementaux et de mener des travaux de recherche pour leur compte. Grâce à des études consacrées à l'intelligence artificielle, il a aidé le Groupe d'experts gouvernementaux sur les systèmes d'armes létaux autonomes à faire avancer ses travaux. Le Président du Groupe et plusieurs experts se sont félicités de l'impact qu'ont eu ces différentes initiatives. L'UNIDIR a également apporté un soutien « inestimable » au Groupe d'experts gouvernementaux des questions de vérification du désarmement nucléaire et, au moyen d'exposés et de notes d'information, a conseillé le Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier de nouvelles mesures concrètes de prévention d'une course aux armements dans l'espace, nouvellement créé.

54. Les groupes de travail à composition non limitée ont également continué de bénéficier des travaux de recherche et de conseil de l'UNIDIR. L'Institut a contribué à la réussite de l'initiative diplomatique du groupe de travail à composition non limitée sur les munitions classiques, qui a abouti à l'adoption du nouveau Cadre mondial pour la gestion des munitions classiques tout au long de leur cycle de vie. En coopération avec le Bureau des affaires de désarmement, l'UNIDIR a également prêté son appui technique à la présidence du groupe de travail à composition non limitée sur la sécurité du numérique et de son utilisation (2021-2025), et aidé les États Membres à mettre en commun des connaissances et des informations dans le cadre de plusieurs manifestations spéciales. Il a produit des documents de travail et tenu des exposés d'experts pour le Groupe de travail à composition non limitée sur la réduction des menaces spatiales au moyen de normes, de règles et de principes de comportement responsable, et a organisé des manifestations régionales, des exposés et des consultations connexes entre la présidence et des entités non gouvernementales issues du secteur, des milieux universitaires et de la société civile.

55. En collaboration avec le Bureau des affaires de désarmement, l'Institut a de nouveau organisé son cours d'orientation en présentiel sur le désarmement à l'intention des diplomates fraîchement arrivés à Genève. Ce cours a réuni 44 participants de 38 États Membres, soit une augmentation de 83 % par rapport à 2022. Il continuera d'être proposé tous les ans, sous réserve de financement.

## Activités de dialogue

56. Le dialogue inclusif est un aspect fondamental de la mission de l'UNIDIR. L'Institut assure d'importantes fonctions de rassemblement et de mise en relation et sert de plateforme interactive mondiale pour des dialogues multipartites inclusifs. Par ses activités, l'UNIDIR réunit en permanence des représentants des États, de la société civile et de l'industrie, ainsi que des experts et des chercheurs de différentes disciplines et de différentes origines géographiques, pour débattre de toute une série de questions relatives au désarmement et à la sécurité mondiale. En 2023, les 148 manifestations qu'il a organisées ont suscité l'intérêt de 11 000 participants aux niveaux national, régional et international sur des sujets couvrant l'ensemble de ses programmes de recherche.

57. L'année 2023 a aussi vu une participation sans précédent aux manifestations annuelles phares de l'Institut. La conférence sur la stabilité dans le cyberspace, organisée pour la première fois en 2023 à New York et à laquelle ont assisté plus de 500 personnes, a été l'occasion d'étudier les moyens de faire avancer le débat sur les droits et responsabilités des États dans l'utilisation du numérique. La conférence sur la sécurité de l'espace extra-atmosphérique de 2023 a été un espace de débat unique sur les possibilités d'action pour le renforcement de la sécurité de l'espace et a rassemblé plus de 1 000 participants venus d'un large éventail d'États. Le Dialogue sur les innovations de 2023 a suscité une participation record, plus de 2 000 personnes venues du monde entier y ayant assisté, soit une augmentation de 25 % par rapport à 2022, pour débattre de l'impact de l'intelligence artificielle sur les futurs champs de bataille.

58. Toujours en 2023, l'UNIDIR a organisé le premier dialogue stratégique informel des Nations Unies sur la gestion des armes et des munitions et le premier symposium mondial sur la gestion des armes et des munitions. Ces rencontres uniques ont permis de tirer d'importants enseignements en matière de renforcement des cadres nationaux de gestion des armes et des munitions et de recenser les possibilités d'amélioration de la coordination et de la cohésion au sein du système des Nations Unies.

59. Tout comme en 2022, l'UNIDIR a de nouveau organisé des réunions d'information trimestrielles à l'intention de tous les groupes régionaux d'États Membres. Cette activité importante a été rendue possible par l'augmentation de la subvention approuvée en décembre 2021 dans le budget ordinaire. Conformément aux priorités diplomatiques de l'année, les réunions d'information portaient sur : la cinquième Conférence d'examen des États parties à la Convention sur les armes chimiques ; les discussions du groupe de travail à composition non limitée sur la sécurité du numérique et de son utilisation (2021-2025) ; la lutte contre les menaces que représentent les engins explosifs improvisés. Une réunion d'information supplémentaire sur le recrutement et la réintégration d'enfants a été organisée à l'intention de l'Union africaine. L'UNIDIR a également organisé des dialogues régionaux en Asie du Sud-Est et en Afrique de l'Ouest aux fins de l'échange d'informations sur les mesures nationales efficaces permettant de renforcer la coopération régionale contre les menaces liées aux engins explosifs improvisés et sur les possibilités dans ce domaine. Les résultats de ces efforts régionaux ont été communiqués lors de conférences internationales tenues à Genève.

60. En collaboration avec la CEDEAO, l'UNIDIR a organisé un séminaire régional à Accra. Cette manifestation a réuni des représentants des États d'Afrique de l'Ouest et des experts en désarmement, qui ont débattu de la prise en compte des questions de genre dans le domaine de la maîtrise des armements et du désarmement. Plus de 50 participants d'une douzaine de pays d'Afrique de l'Ouest ont participé à des tables rondes et à des séances de réflexion sur la maîtrise des armements tenant compte des questions de genre, la prise en compte des questions de genre et de diversité dans la

lutte antimines, et la participation des femmes à la maîtrise des armements, y compris aux postes de direction.

### **L'Institut**

61. La situation géopolitique complexe en 2023 a de nouveau fait augmenter de manière considérable la demande concernant les travaux de recherche indépendants et fondés sur des données factuelles menés par l'Institut sur les questions de sécurité mondiale. En conséquence, l'Institut a poursuivi sa trajectoire de croissance, conformément au modèle de fonctionnement établi par le Secrétaire général dans son rapport de 2018 (A/73/284).

#### *Effectifs et fonctionnement*

62. Le nombre de postes à temps plein a augmenté de 41 % en 2023 pour atteindre 58 (voir annexe IV), contre 41 en 2022, et a atteint 71 au premier trimestre de 2024. Les membres du personnel en poste viennent de 33 pays des 5 continents et parlent plus de 20 langues, dont les 6 langues officielles de l'ONU. Au total, 91 % des fonctionnaires sont titulaires d'un diplôme du troisième cycle, et 28 % d'un doctorat. L'UNIDIR a un ratio hommes-femmes de 63 hommes pour 37 femmes.

63. L'Institut a continué à faire preuve d'une volonté constante de promouvoir la participation des jeunes et à associer la prochaine génération de chercheurs à ses travaux en 2023. Son programme de développement de talents en recherche a accueilli 23 jeunes chercheurs de 17 pays et de 5 régions différentes.

64. Seules deux fonctions institutionnelles [les postes de directeur(trice) et d'administrateur(trice)] sur les 71 postes que compte l'UNIDIR sont actuellement financées au moyen du budget ordinaire de l'ONU. D'autres postes sont financés au moyen des contributions volontaires, qui sont sujettes à des variations imprévisibles dans un contexte de financement mondial difficile. Ainsi, et compte tenu de la demande croissante de travaux de l'Institut au sein de la communauté internationale et de l'importance grandissante de ces travaux, le Conseil d'administration a, lors de sa réunion de juin 2023 (voir A/78/287), convenu qu'il fallait de nouveau augmenter la subvention accordée à l'Institut au titre du budget ordinaire afin de maintenir et de garantir le « noyau irréductible » des effectifs (voir A/70/186), composé de la direction institutionnelle et de la direction de la recherche.

65. Le haut niveau de diversité du personnel de l'Institut est ce qui en fait un groupe de réflexion si influent. Conformément au modèle de dotation en personnel souple et économique de l'Institut, les chercheurs se voient proposer des contrats de consultant(e) par l'intermédiaire du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS). Ces contrats prévoient des droits au congé semblables à ceux offerts au personnel de l'ONU, ainsi que la possibilité de prendre en charge les frais de réinstallation et de faire délivrer des titres de séjour en Suisse aux membres de la famille du membre du personnel concerné qui remplissent les conditions requises. Les conditions offertes dans les contrats de consultant(e) de l'UNOPS restent plus attrayantes que celles de l'Office des Nations Unies à Genève. En 2023, des mesures calibrées ont été prises pour retenir les talents, comme l'ajout d'une subvention à l'assurance médicale pour le personnel sous contrat avec l'UNOPS.

66. Au niveau institutionnel, un poste de spécialiste hors classe de la communication et des partenariats a été créé au premier trimestre de 2024 afin de renforcer les activités d'information et de diffusion de l'Institut, ainsi que son impact dans le monde. Malgré la croissance notable des activités de recherche de l'Institut, l'équipe administrative reste réduite, mais, grâce à une réorganisation décentralisée,



elle a pu atteindre une efficacité maximale pour répondre à l'augmentation considérable des demandes opérationnelles liées aux programmes et aux projets. En outre, compte tenu de la crise de liquidités que connaît l'ONU et de la situation de financement incertaine, l'Institut suit une approche prudente pour ce qui est de pourvoir les postes vacants, y compris les postes essentiels.

67. Comme l'a demandé le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, l'UNIDIR a engagé un(e) spécialiste hors classe des ressources humaines pour évaluer ses besoins opérationnels et ses besoins en personnel. Cette personne a souligné que pour répondre à l'augmentation de la demande, l'Institut avait fait augmenter de 500 % ses produits de recherche au cours des cinq dernières années. Elle a conclu que l'augmentation des effectifs de l'UNIDIR était justifiée, car elle résultait d'une augmentation considérable de la demande et, partant, d'une charge de travail plus importante pour l'Institut, ce qui avait entraîné une augmentation de ses besoins opérationnels. L'UNIDIR continue de suivre le modèle de dotation en personnel établi dans le rapport du Secrétaire général publié en 2018 sous la cote [A/73/284](#) à l'issue de l'évaluation indépendante de l'UNIDIR demandée par l'Assemblée générale dans sa résolution [70/69](#). L'évaluation menée par le (la) spécialiste a de nouveau confirmé que le recours à l'Office des Nations unies à Genève pour l'administration des contrats de membre du personnel et de consultant(e) des Nations Unies ou à l'UNOPS pour celle des contrats de vacataire international(e) était la méthode la plus appropriée compte tenu de la taille de l'Institut, de sa dépendance à l'égard des contributions volontaires et de sa capacité à proposer des contrats attrayants aux chercheurs. Un effort délibéré visant à pourvoir les postes vacants de manière à assurer une représentation géographique plus équitable parmi le personnel s'est traduit par une augmentation de la proportion de membres du personnel non européens, qui est passée de 49 % en 2023 à 56 % au premier trimestre de 2024. Le (la) spécialiste a encouragé l'UNIDIR à poursuivre cet effort pour maximiser la diversité régionale parmi son personnel. Enfin, le (la) spécialiste a examiné la structure de financement de l'Institut face à des perspectives économiques incertaines et recommandé que soit augmentée la subvention accordée à l'Institut au titre du budget ordinaire afin de rendre plus prévisible et plus durable la recherche dans les domaines essentiels.

68. L'UNIDIR a prolongé l'accord de services de ressources humaines conclu avec l'UNOPS jusqu'à la fin de 2027, avec une redevance administrative ramenée à 7 % à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 (elle était de 8 % depuis l'entrée en vigueur de l'accord, en 2019). Les frais de service encourus en 2023 pour l'administration d'environ 50 contrats s'élèvent à 293 598 dollars, contre 150 090 dollars en 2022.

69. Pour tous les autres besoins opérationnels, les achats, le personnel des Nations Unies et les consultants engagés pour une courte durée, l'appui informatique et la gestion des installations, l'UNIDIR s'est appuyé sur son protocole d'accord avec l'Office des Nations Unies à Genève. Le montant total facturé en 2023 pour l'ensemble de ces services, ainsi que pour les loyers, s'élève à 390 847 dollars, contre 319 242 dollars en 2022.

#### *Communication et information*

70. En 2023, l'UNIDIR s'est doté d'une nouvelle présence sur le Web et a entrepris une refonte majeure de son ensemble de publications, ce qui lui a permis d'améliorer son image de marque de diffuser plus largement les produits de sa recherche dans le monde.

71. Le nouveau site Web de l'Institut offre un mode de communication plus attrayant et mieux adapté au public. Les parties prenantes pourront y trouver les travaux de recherche et la gamme croissante d'outils numérique de l'Institut, et les

utiliser. Il met en vedette les domaines d'intérêt et les produits de recherche de l'Institut afin d'offrir un accès plus intuitif et plus convivial à un large éventail d'utilisateurs. L'apport d'interprétations visuelles créatives d'artistes, de photographes et de chercheurs locaux et internationaux a également permis à l'UNIDIR de communiquer avec son public de manière plus percutante sur le plan visuel.

72. En 2023, afin de faire face à la demande croissante de ses outils numériques accessibles et interactifs, l'Institut a mis au point puis lancé le portail des politiques d'intelligence artificielle, le portail de la sécurité spatiale, le Portail des politiques de cybersécurité et la base de données sur les mesures nationales d'application de la Convention sur les armes biologiques. Ces outils contribuent à améliorer la transparence des activités des États, ce qui peut aider à renforcer la confiance mutuelle et la compréhension commune. Mais surtout, ils fournissent des données de dernière minute qui permettent d'éclairer et d'améliorer les activités de recherche et de conseil de l'Institut et de consolider sa position en tant que centre numérique d'examen des grandes questions de sécurité mondiale.

73. Grâce aux activités d'information ciblées menées auprès des partenaires clefs au sein et hors du système des Nations Unies, ainsi qu'aux campagnes coordonnées entre plateformes de médias sociaux, le nombre de visites sur le site Web de l'Institut et de consultations de ses outils numériques est passé à plus d'un million. Le nombre total d'abonnés aux comptes de l'Institut sur les médias sociaux a également dépassé les 50 000. Le fait que l'Institut a mis davantage l'accent sur les contenus vidéo a conduit à une multiplication par cinq du nombre d'heures de visionnage sur YouTube par rapport à 2022.

74. Avec 148 manifestations organisées par l'Institut pour plus de 11 000 participants, 2023 a été une autre année de forte croissance des activités et des campagnes d'information.

75. Les 96 publications faites par l'Institut en 2023 traitent de sujets très variés, allant de questions anciennes telles que la revitalisation des travaux de la Conférence du désarmement et le renforcement des processus bilatéraux de maîtrise des armements nucléaires au point de vue de l'Afrique sur la promotion de la sécurité de l'espace, en passant par l'utilisation de données synthétiques dans le domaine de l'intelligence artificielle. En outre, l'UNIDIR a toujours à cœur de toucher de nouveaux publics et des publics mal servis avec des produits multilingues. À cette fin, il a fait traduire ses publications dans 10 autres langues, dont, pour la première fois, les langues d'Asie du Sud-Est que sont le thaï, le khmer, le vietnamien et le bahasa indonesia. Des versions multilingues des portails et des bases de données en ligne seront lancées en 2024 afin d'améliorer encore l'accessibilité. Une liste exhaustive des publications faites par l'UNIDIR en 2023 est disponible sur son site Web<sup>1</sup>.

76. En 2024, l'Institut tirera profit d'un renforcement de ses capacités pour redéfinir et relancer sa stratégie de communication et améliorer ainsi son travail de communication et d'échange dans tous les domaines.

#### *Partenariats*

77. Pour tirer le meilleur parti d'une vaste gamme de connaissances spécialisées disponibles et de réflexions de haut niveau en cours dans le monde, l'UNIDIR collabore avec un réseau mondial étendu de spécialistes et d'institutions partenaires, dont l'ONU et les organisations qui lui sont apparentées, des organisations régionales,

---

<sup>1</sup> [https://unidir.org/wp-content/uploads/2024/02/UNIDIR\\_Publications\\_List\\_2023.pdf](https://unidir.org/wp-content/uploads/2024/02/UNIDIR_Publications_List_2023.pdf).

des instituts de recherche et des universités, des organisations non gouvernementales et le secteur privé.

78. En 2023, l'UNIDIR a lancé son réseau mondial de recherche sur le désarmement, qui vise à réunir un vaste ensemble d'experts de toutes les régions du monde. Ce réseau vient renforcer l'approche mondiale fondée sur les réseaux que suit l'Institut, contribuant à garantir que les idées soient correctement entendues et intégrées à partir de la base afin d'enrichir le discours par la prise en compte de divers points de vue et connaissances transdisciplinaires à l'échelle mondiale. Dans le cadre de cette nouvelle initiative, l'Institut a lancé en 2023 quatre réseaux thématiques axés sur : les priorités en matière de sécurité nationale et les dépenses publiques ; les armes nucléaires et leurs vecteurs ; la convergence des armes biologiques et des armes chimiques ; la gouvernance de l'intelligence artificielle dans le domaine militaire. Le dialogue nucléaire, par exemple, a réuni des experts de haut niveau du monde entier pour définir des propositions concrètes visant à promouvoir la réduction des risques.

79. En 2023, l'UNIDIR a également renforcé sa collaboration avec des partenaires de l'ensemble du système des Nations Unies, dont beaucoup mènent des interventions complémentaires dans le domaine de la paix et de la sécurité et d'autres travaillent sur des sujets en rapport avec la sécurité mondiale, tels que les affaires humanitaires, les droits humains et le développement. Il s'agissait notamment de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, du Département des opérations de paix, du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, de l'OIM, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, du PNUD, de l'UNICEF, de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, de l'Unité d'appui à l'application de la Convention sur les armes biologiques, du Groupe de travail interinstitutions sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration, de l'Université des Nations Unies, de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et de l'OMS. L'Institut a également collaboré avec l'AIEA, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, la Banque mondiale, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et le pôle Cybersécurité des Nations Unies. En apportant des idées et des éléments de preuve provenant de ses travaux de recherche sur la paix, la sécurité et le désarmement, l'UNIDIR a contribué à plusieurs processus interinstitutions des Nations Unies, notamment sur les questions suivantes : lutte contre le terrorisme ; désarmement, démobilisation et réintégration ; sanctions ; lutte antimines ; engins explosifs improvisés ; armes légères et de petit calibre ; risques biologiques ; armes biologiques ; sécurité de l'espace.

80. L'Institut a poursuivi sa coopération et sa coordination étroites avec le Bureau des affaires de désarmement dans le cadre de tous ses programmes, notamment en organisant avec celui-ci des manifestations et autres activités, ainsi qu'aux niveaux stratégique et institutionnel. Une retraite de deux jours entre les deux partenaires a permis d'harmoniser les initiatives et d'assurer une planification conjointe pour l'année à venir.

81. L'UNIDIR a également établi des partenariats avec des organisations régionales du monde entier sur des sujets tels que l'intelligence artificielle, la cybersécurité, la sécurité multidimensionnelle, la maîtrise des armes classiques, le genre et le désarmement. Au nombre des partenaires régionaux figurent l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, l'Union africaine, la Communauté des Caraïbes, la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Communauté de développement de l'Afrique australe, la Commission du bassin du lac Tchad, le Centre

régional sur les armes légères et de petit calibre dans la région des Grands Lacs, la Corne de l'Afrique et les États limitrophes, l'Union européenne et l'Organisation des États américains. L'Institut a également poursuivi sa collaboration avec des instituts de recherche et des universitaires du monde entier, notamment avec le Verification Research, Training and Information Centre et la Secure World Foundation. Il a établi de nouveaux partenariats avec des institutions universitaires, notamment l'université Seokyeong de Séoul et le Centre d'études stratégiques internationales d'Islamabad. Il a également collaboré avec le Centre d'études stratégiques, internationales et énergétiques de Bahreïn à l'organisation d'un atelier sur les perspectives de sécurité régionale.

82. En 2024, l'UNIDIR réorganise son programme de bourses. Les boursiers, y compris les boursiers de niveau supérieur, sont invités à enrichir la vie intellectuelle et la base de connaissances de l'Institut en apportant des perspectives et des idées nouvelles et diversifiées sur les défis cruciaux que pose la maîtrise des armements et le désarmement.

#### *Mobilisation de ressources*

83. L'UNIDIR a réalisé une autre année record en 2023 : il a reçu des contributions de donateurs d'un montant sans précédent de 12 535 342 dollars (contre 7 856 076 dollars en 2022), apporté par le groupe de donateurs le plus nombreux (37 donateurs, contre 33 en 2022) et le plus diversifié de son histoire. Sa croissance continue atteste l'efficacité de sa nouvelle stratégie de mobilisation de ressources, grâce à laquelle, sous la direction stratégique du Directeur, toutes les branches de l'Institut participent désormais à la collecte de fonds tout au long de l'année.

84. Le pourcentage de contributions non préaffectées est passé de 8 % en 2022 à 6 % en 2023. À sa réunion de janvier 2024, le Conseil d'administration de l'UNIDIR a de nouveau lancé un appel à tous les États Membres pour qu'ils continuent de soutenir financièrement l'Institut, si possible au moyen de contributions pluriannuelles, et les a encouragés vivement à lui verser des contributions non préaffectées ou non entièrement préaffectées, de façon à garantir à long terme sa viabilité, son indépendance et son impartialité ainsi que la qualité de ses travaux.

85. Depuis 2023, l'UNIDIR peut prétendre à une réévaluation de son coefficient d'aide publique au développement. La demande de réévaluation, qui a reçu une suite favorable, a été soutenue par plusieurs États Membres et présentée par le Canada. Ainsi, le coefficient de l'Institut est passé de 27 % au cours des cinq années précédentes à 36 % à partir de 2024. Il a été jugé que 100 % des travaux menés par l'Institut dans le cadre de son programme sur les armes et munitions classiques et de son projet relatif à la gestion des sorties de conflit armé ouvraient droit à l'aide publique au développement. Il s'agit d'un pas dans la bonne direction pour les États désireux d'apporter des contributions non préaffectées à l'Institut ou de lui fournir un soutien dans ces domaines en particulier.

86. L'UNIDIR a conclu six nouveaux accords pluriannuels en 2023 et en a déjà signé trois au cours du premier trimestre de 2024, ce qui lui donne une certaine souplesse dans la planification et la mise en œuvre opérationnelles.

87. Le montant de la subvention accordée au titre du budget ordinaire, qui est actualisé tous les ans, s'élevait à 742 100 dollars en 2023 (contre 683 500 dollars en 2022) et a garanti une stabilité financière dont l'Institut avait grand besoin. Étant donné que cette somme ne finance que deux de ses postes et couvrait moins de 8 % du total de ses opérations en 2023, l'Institut envisage de présenter une demande d'augmentation à l'Assemblée générale en temps utile.

88. Conformément à la pratique établie, en 2023, l'UNIDIR a informé ses donateurs dans le cadre de forums semestriels et de rencontres bilatérales régulières. Il a également collaboré avec des partenaires des secteurs privé et philanthropique conformément à ses principes directeurs révisés et actualisés pour la collaboration avec les acteurs non étatiques.

### **Ressources et dépenses**

89. Le montant réel total des produits pour 2023 s'élève à 12 899 000 dollars et celui des dépenses à 10 047 000 dollars (voir annexe II, tableau 1), contre des prévisions de 9 276 000 dollars et de 8 523 000 dollars, respectivement (voir [A/78/163](#)). Le montant des produits supérieur aux prévisions s'explique par les contributions reçues de donateurs ayant versé des contributions pour la première fois ou ayant recommencé à verser des contributions (Indonésie, Japon, Libéria, Roumanie, Saint-Siège, OIM et UNICEF) et par les contributions plus importantes que prévu reçues de l'Allemagne, du Canada, des États-Unis d'Amérique, de la Norvège et de l'Union européenne. Les dépenses ont été supérieures de 18 % aux prévisions en raison de l'intégration du projet sur la gestion des sorties de conflit armé, du lancement de la deuxième phase du projet relatif à une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient et du développement des programmes concernant les armes classiques, la sécurité et la technologie, ainsi que de l'axe de travail lié aux armes de destruction massive, qui est consacré aux armes chimiques et biologiques. Les produits provenant de contributions de donateurs reportés à la fin de 2023 étaient flexibles et seront utilisés en 2024 et 2025.

90. On trouvera dans le tableau 3 de l'annexe II des informations détaillées sur les contributions volontaires et autres transferts reçus des entités des Nations Unies en 2023 et au premier trimestre de 2024.

91. Tout au long de l'année, l'UNIDIR a suivi sa situation financière, pour veiller à ce que les dépenses ne dépassent pas les produits. Les contrôles ont consisté à renforcer le processus de budgétisation annuelle, à présenter un plan de dépenses annuel à l'Office des Nations Unies à Genève, à organiser des séances d'information semestrielles sur les ressources financières à l'intention du Conseil d'administration et des donateurs, à procéder à des examens trimestriels du budget de la direction, à faire des mises à jour mensuelles du tableau de bord financier de l'Institut et à renforcer les contrôles internes. En collaboration avec le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, l'Institut a également renforcé le suivi des procédures de contrôle interne, ce qui lui a permis d'obtenir des scores élevés pour tous les indicateurs y afférents.

## **III. Programme de travail et plan financier pour 2024 et 2025**

92. Le programme de travail pour 2024 a été approuvé par le Conseil d'administration à sa réunion de juin 2023 (voir [A/78/287](#)). Il tient compte des plans de travail actualisés des programmes de recherche de l'Institut et est guidé par trois priorités transversales : a) le renforcement des processus multilatéraux de désarmement, notamment pour tenir compte de l'apparition de nouvelles technologies ; b) la poursuite de la mise en œuvre de l'initiative du Secrétaire général intitulée « Assurer notre avenir commun : un programme de désarmement », l'accent étant mis sur les efforts visant à réduire les répercussions de la violence liée à l'utilisation d'armes contre les civils ; et c) l'élargissement de l'action de l'Institut dans différentes régions du monde, notamment par le recours à des formats en ligne inclusifs et interactifs. Conformément à son mandat, l'UNIDIR mettra l'accent sur la recherche prospective et inscrite sur le long terme et examinera plus largement les

interactions entre désarmement, prévention des conflits, développement et sécurité mondiale.

93. Pour garantir des résultats de recherche durables, de haute qualité et à fort impact, ainsi qu'une gestion axée sur les résultats, l'UNIDIR continue de mettre en œuvre son programme de recherche stratégique pour la période 2022-2025, qui a été formulé en 2021. Il le fait tout en appliquant un processus d'examen continu qui comprend des examens trimestriels de la mise en œuvre, un suivi de l'impact et l'établissement de rapports. Le prochain programme de recherche stratégique pluriannuel de l'Institut et les plans de travail correspondants pour les différents programmes seront élaborés en 2024 et couvriront la période 2025-2030.

94. On estime que la mise en œuvre du programme de travail de l'Institut pour 2024 et 2025 entraînera des dépenses d'un montant de 12,1 millions de dollars et de 12,3 millions de dollars, respectivement, comme le montre le tableau 1 de l'annexe II.

95. Pour garantir sa stabilité et sa viabilité financières, l'Institut continuera de mettre en réserve des recettes tirées de l'appui aux programmes et des fonds non préaffectés correspondant à au moins 15 % de son budget annuel pour répondre à ses besoins de liquidités opérationnelles.

#### IV. Conclusion

96. Dans un environnement de sécurité de plus en plus complexe et contesté, la nécessité des travaux de recherche indépendants, fondés sur des données factuelles et prospectifs menés par l'UNIDIR sur quelques-uns parmi les problèmes de sécurité mondiale les plus urgents n'a jamais été aussi évidente, tout comme la demande de ces travaux. En dotant tous les États des outils et du savoir-faire dont ils ont besoin pour participer effectivement aux mécanismes multilatéraux de maîtrise des armements et de désarmement, en offrant des espaces inclusifs de dialogue productif entre des acteurs très divers dans un contexte de tensions mondiales et en renforçant les capacités et la confiance dans les domaines public et privé, l'Institut génère des changements concrets dans toutes les régions du monde et démontre sa contribution essentielle à la diplomatie au service de la paix et de la sécurité mondiales. En effet, comme l'a fait remarquer le Secrétaire général devant la Conférence du désarmement en février 2024, « [m]algré l'impasse diplomatique actuelle, [...] [l]a diplomatie inclusive constitue notre outil de désarmement le plus efficace. Nous avons besoin de cette diplomatie aujourd'hui, et de toute urgence. »

97. En 2023, l'Horloge symbolique de l'apocalypse s'est rapprochée de minuit comme jamais auparavant, et la demande de travaux de l'UNIDIR a augmenté de manière considérable. Dans le même temps, le soutien financier que l'UNIDIR a reçu provient du groupe de donateurs le plus important et le plus diversifié de son histoire. Malgré l'érosion de l'architecture du désarmement, de la maîtrise des armements et de la non-prolifération, ce soutien a permis à l'Institut d'étendre considérablement ses activités de recherche, de conseil et de renforcement des capacités et d'accroître son influence dans le monde, en lançant cinq nouveaux outils numériques, en organisant un nombre sans précédent de manifestations et en générant un volume record de produits de recherche.

98. Néanmoins, l'Institut reste encore presque entièrement tributaire des contributions volontaires pour le financement de l'ensemble de ses activités programmatiques. La situation géopolitique actuelle a un effet déstabilisateur sur les contributions volontaires, et les fonds non préaffectés continuent de diminuer. Ces problèmes risquent de compromettre l'autonomie et la durabilité des fonctions de recherche statutaires de l'Institut, ainsi que sa capacité de soutenir la communauté

internationale dans un contexte d'augmentation de la demande mondiale. Ainsi, il importe, comme jamais auparavant, que l'Institut reçoive un soutien véritable sous la forme d'une subvention au titre du budget ordinaire et de contributions des États Membres de toutes les régions, en particulier un soutien pluriannuel et non préaffecté. Grâce à ce soutien ainsi qu'à l'enthousiasme et au dévouement constants de son personnel et de ses partenaires divers, l'UNIDIR peut continuer et continuera de remplir sa mission, qui est d'aider à bâtir un monde plus sûr pour tous.

## Annexe I

### Note explicative sur les annexes financières

Tous les chiffres indiqués à l'annexe II, à l'exception des contributions volontaires, sont basés sur l'état des résultats financiers de l'ONU pour l'année 2023 relatif à l'Institut.

#### Produits

Contributions volontaires	Contributions volontaires, en espèces et en nature Contributions d'États non membres
Autres transferts et allocations	Allocations provenant d'autres fonds Subvention inscrite au budget ordinaire de l'ONU Prélèvements auprès d'entités appliquant le régime commun des Nations Unies
Produit des placements	Produit des placements Intérêts bancaires Plus-values/(moins-values) réalisées Plus-values/(moins-values) réalisées
Produits divers	Gains de change Produits divers ou accessoires

#### Charges

Traitements, indemnités et prestations	Contrats du personnel gérés par le Secrétariat de l'ONU Rémunération du personnel, prestations et avantages, y compris le remboursement des impôts, l'indemnité pour frais d'études, le paiement des voyages de congé dans les foyers, des voyages de visite familiale, des voyages au titre du congé de repos et de récupération et des voyages effectués au titre des études Rémunération et indemnités du personnel temporaire (autre que pour les réunions)
Autres contrats et honoraires d'experts	Vacataires et consultants indépendants gérés par le Secrétariat de l'ONU et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
Subventions et autres transferts	Subventions directes et autres transferts aux agences et partenaires de mise en œuvre et autres entités
Voyages	Voyages du personnel Voyages du personnel expert Voyages des représentants
Frais de fonctionnement divers	Loyers, services collectifs de distribution Services contractuels



## Annexe II

Tableau 1  
**Montant réel des produits et charges pour 2023 et pour le premier trimestre de 2024, et montant prévisionnel des produits et charges pour 2024 et 2025**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Description	2023	Premier trimestre de 2024 <sup>a</sup>	2024	2025
<b>Solde d'ouverture</b>	<b>7 338</b>	<b>10 190</b>	<b>10 190</b>	<b>8 599</b>
<b>Produits</b>				
Contributions volontaires	10 531 <sup>b</sup>	8 202	9 493	8 424
Autres transferts et allocations	2 004	925	926	835
Produit des placements	3	–	6	6
Produits divers	361	–	50	50
<b>Total des produits</b>	<b>12 899</b>	<b>9 127</b>	<b>10 475<sup>c</sup></b>	<b>9 315</b>
<b>Charges</b>				
<b>Dépenses directes</b>				
Traitements, indemnités et prestations	2 226	497	1 845 <sup>d</sup>	1 882
Autres contrats et honoraires d'experts	3 626	1 620	6 039 <sup>e</sup>	6 364
Subventions et autres transferts	1 432	25	660 <sup>f</sup>	673
Voyages	770	212	1 018 <sup>g</sup>	1 038
Frais de fonctionnement divers	1 160	278	1 407 <sup>h</sup>	1 231
Dépenses d'appui aux programmes	833	782	1 097 <sup>i</sup>	1 119
<b>Total des charges</b>	<b>10 047</b>	<b>3 414</b>	<b>12 066</b>	<b>12 307</b>
<b>Excédent/(déficit) pour l'année</b>	<b>2 852</b>	<b>5 713</b>	<b>(1 591)</b>	<b>(2 992)</b>
<b>Solde de clôture</b>	<b>10 190</b>	<b>15 903</b>	<b>8 599</b>	<b>5 607</b>

<sup>a</sup> Situation au 5 avril 2024, sous réserve de modifications jusqu'à la clôture de l'exercice comptable de mars 2024.

<sup>b</sup> Comprend les contributions annoncées en 2021 ou 2022 qui étaient à recevoir pour 2023 et exclut celles qui ont été annoncées en 2023 pour les années à venir.

<sup>c</sup> Estimation prudente de produits d'un montant total d'environ 10,5 millions de dollars, soit 1,3 million de dollars de plus que le montant estimé pour le premier trimestre de 2024.

<sup>d</sup> Diminution prévue d'environ 400 000 dollars par rapport à 2023, en raison des économies qui devraient être réalisées sur les postes vacants et d'une augmentation de l'utilisation des fonds d'appui aux programmes pour financer les dépenses afférentes au personnel institutionnel.

<sup>e</sup> Augmentation prévue d'environ 2,4 millions de dollars par rapport à 2023, en raison de l'augmentation du nombre de membres du personnel titulaires d'un contrat à temps plein, qui est de 58 en 2023 à 71 au 5 avril 2024, et d'autres membres du personnel.

<sup>f</sup> Diminution d'environ 800 000 dollars par rapport à 2023 liée au fait que la responsabilité de l'administration du projet relatif à une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient incombe désormais à l'Institut et non plus au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.

<sup>g</sup> Augmentation prévue d'environ 200 000 dollars des frais de voyage par rapport à 2023, en raison d'une augmentation des activités.

<sup>h</sup> Augmentation prévue d'environ 200 000 dollars par rapport à 2023, en raison d'une augmentation des activités.

<sup>i</sup> Augmentation proportionnelle des dépenses d'appui aux programmes d'environ 300 000 dollars, conformément au règlement financier et aux règles de gestion financière applicables de l'Organisation des Nations Unies.

Tableau 2  
**Dépenses d'appui aux programmes et produits tirés des activités d'appui aux programmes pour 2023**

(En dollars des États-Unis)

Produits <sup>a</sup>	833 112
Dépenses	
Personnel de l'Institut	392 297
Services de l'Office des Nations Unies à Genève <sup>b</sup>	221 736
<b>Total des charges</b>	<b>614 033</b>
<b>Solde de clôture<sup>c</sup></b>	<b>219 079</b>

<sup>a</sup> Le taux standard de 13 % relatif aux dépenses d'appui aux programmes est appliqué à la plupart des contributions des donateurs, à l'exception des fonds provenant du Libéria, de l'Union européenne et des organismes des Nations Unies, pour lesquels un taux de 7 % est appliqué.

<sup>b</sup> Charges indirectes afférentes aux services fournis par l'Office des Nations Unies à Genève.

<sup>c</sup> Une partie du solde de clôture de 2023 est reportée et le reste est ajouté à la réserve de liquidités opérationnelles de l'Institut.

Tableau 3  
**Détails des contributions volontaires pour 2023**

(En dollars des États-Unis)

Description	2023	Premier trimestre de 2024 <sup>a</sup>
<b>A. Contributions volontaires</b>		
Allemagne <sup>b</sup>	3 603 276	1 629 472
Canada <sup>c</sup>	389 369	944 090
Chine	25 000	–
Espagne	158 228	–
États-Unis d'Amérique <sup>d</sup>	1 182 983	1 852 131
Fédération de Russie	100 000	100 000
Finlande <sup>e</sup>	150 605	109 649
France	299 810	53 362
Hongrie <sup>f</sup>	5 252	–
Indonésie	20 000	–
Iraq	3 000	–
Irlande	263 924	10 400
Italie	109 649	–
Japon	32 834	82 787
Kazakhstan	10 000	–
Libéria	199 758	–
Luxembourg	10 627	–
Norvège <sup>g</sup>	402 091	539 246
Pakistan	5 000	–
Pays-Bas (Royaume des) <sup>h</sup>	608 900	575 000
Philippines	10 000	10 000

<i>Description</i>	<i>2023</i>	<i>Premier trimestre de 2024<sup>a</sup></i>
République de Corée	80 000	470 000
Roumanie	67 486	–
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord <sup>i</sup>	86 007	–
Saint-Siège	4 048	–
Suède	179 759	–
Suisse <sup>j</sup>	910 000	210 000
Tchéquie	13 915	–
Türkiye	3 000	–
Union européenne <sup>k</sup>	1 382 061	1 401 033
Secrétariat du Traité sur le commerce des armes <sup>l</sup>	15 057	–
Microsoft Corporation	200 000	215 000
<b>Total partiel (A)</b>	<b>10 531 639</b>	<b>8 202 170</b>
<b>B. Autres transferts et allocations</b>		
HALO Trust <sup>m</sup>	(6 952)	–
Conflict Armament Research <sup>n</sup> (financement par intermédiation)	116 156	–
Organisation internationale pour les migrations	71 113	–
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	303 493	86 497
Université des Nations Unies	313 768	–
Bureau des affaires de désarmement <sup>o</sup>	464 025	75 100
Subvention inscrite au budget ordinaire de l'ONU	742 100	763 700
<b>Total partiel (B)</b>	<b>2 003 702</b>	<b>925 297</b>
<b>Total</b>	<b>12 535 342</b>	<b>9 127 467</b>

<sup>a</sup> Un montant supplémentaire de 1,3 million de dollars est attendu, principalement de la part des principaux donateurs habituels tels que la France, l'Irlande, la Suède et la Suisse.

<sup>b</sup> Ne comprend pas les 1,6 million de dollars annoncés par l'Allemagne en 2023 pour 2024.

<sup>c</sup> Comprend 81 103 dollars annoncés par le Canada en 2021 pour 2023. Ne comprend pas les 308 266 dollars supplémentaires annoncés en 2023 pour 2024.

<sup>d</sup> Fait partie d'une contribution pluriannuelle des États-Unis de 5,2 millions de dollars. Ne comprend pas 1,8 million de dollars annoncés en 2022 pour 2024 et 2025 et 1,2 million de dollars annoncés en 2023 pour 2024 et 2025.

<sup>e</sup> Comprend 98 899 dollars annoncés par la Finlande en 2022 pour 2023.

<sup>f</sup> Comprend 5 252 dollars annoncés par la Hongrie en 2022 pour 2023.

<sup>g</sup> Fait partie d'une contribution pluriannuelle de la Norvège de 1,2 million de dollars. Ne comprend pas les 804 182 dollars supplémentaires annoncés en 2023 pour 2024 et 2025.

<sup>h</sup> Fait partie d'une contribution pluriannuelle du Royaume des Pays-Bas de 2,3 millions de dollars. Ne comprend pas les 1,2 million de dollars supplémentaires annoncés en 2022 pour 2024 et 2025.

<sup>i</sup> Comprend 86 007 dollars annoncés par le Royaume-Uni en 2022 pour 2023.

<sup>j</sup> Comprend 60 000 dollars annoncés par la Suisse en 2021 pour 2023 et 180 000 dollars annoncés en 2022 pour 2023. Ne comprend pas les 150 000 dollars supplémentaires annoncés en 2023 pour 2024.

<sup>k</sup> Fait partie de contributions pluriannuelles conditionnelles de l'Union européenne d'un montant total de 3,6 millions de dollars. Les produits sont comptabilisés au cours du projet à mesure que des biens ou des services spécifiques sont fournis conformément aux termes de l'accord.

<sup>l</sup> Comprend 15 057 dollars annoncés par le secrétariat du Traité sur le commerce des armes en 2022 pour 2023.

<sup>m</sup> Réduction de 6 952 dollars d'une contribution de 18 952 dollars annoncée par le HALO Trust en 2021.

<sup>n</sup> Fonds fournis de la France pour un transfert unique au profit de Conflict Armament Research.

<sup>o</sup> Comprend 32 200 dollars supplémentaires annoncés en 2021 pour 2023 et 32 200 dollars annoncés en 2022 pour 2023. Ne comprend pas les 96 600 dollars supplémentaires annoncés en 2021 pour 2024 et 2025.

**Annexe III****Allocation et utilisation de la subvention accordée au titre du budget ordinaire pour 2023**

(En dollars des États-Unis)

<b>Montant alloué</b>	742 100
<b>Utilisation</b>	
Directeur(trice) (D-2)	373 093
Chef du Service administratif (P-5)	286 251
Réunions d'information trimestrielles	37 117
3 manifestations hors OCDE	38 135
<b>Montant total utilisé</b>	<b>734 596</b>

*Abréviation* : OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques.

## Annexe IV

## Tableau d'effectifs pour 2023

<i>Programme/titre du poste</i>	<i>Classe</i>	<i>Nombre de fonctionnaires</i>
<b>Niveau institutionnel</b>		
Directeur(trice)	D-2	1
Directeur(trice) adjoint(e)	D-1	1
Chef du Service administratif	P-5	1
Responsable de la communication	P-4	1
Chercheur(e) principal(e)/Attaché(e) de liaison à New York	P-4	1
Spécialiste des finances et du budget	P-3	1,5
Administrateur(trice) auxiliaire	P-2	2
Spécialiste des communications	IICA-2	1
Assistant(e) d'équipe/Assistant(e) personnel(le) du (de la) Directeur(trice)	G-4	0,5
<b>Total partiel</b>		<b>10</b>
<b>Armes classiques et munitions</b>		
Chef de programme	P-4	1
Spécialiste des finances et du budget	P-3	0,5
Chercheur(e) principal(e)	IICA-3	2
Chercheur(e)	IICA-2	3,5
Chercheur(e) associé(e)	IICA-1	5
Assistant(e) (programmes)	IICA-1	1
<b>Total partiel</b>		<b>13</b>
<b>Armes de destruction massive</b>		
Chef de programme	P-4	1
Spécialiste des finances et du budget	P-3	0,5
Chercheur(e) principal(e)	IICA-4	1
Chercheur(e) principal(e)	IICA-3	1
Chercheur(e)	IICA-2	2
Chercheur(e) associé(e)	IICA-1	2
Assistant(e) de recherche	IICA-1	0,5
<b>Total partiel</b>		<b>8</b>
<b>Sécurité spatiale</b>		
Chercheur(e) associé(e)	IICA-1	1
Assistant(e) de recherche	IICA-1	1
<b>Total partiel</b>		<b>2</b>
<b>Sécurité et technologie</b>		
Chef de programme	P-4	1
Spécialiste des finances et du budget	P-3	0,5
Chercheur(e) principal(e)	IICA-3	1

<i>Programme/titre du poste</i>	<i>Classe</i>	<i>Nombre de fonctionnaires</i>
Chercheur(e)	IICA-2	5,5
Chercheur(e) associé(e)	IICA-1	1
Assistant(e) (programmes)	IICA-1	1
Assistant(e) d'équipe	G-4	0,5
<b>Total partiel</b>		<b>10,5</b>
<b>Genre et désarmement</b>		
Chef de programme	P-3	1
Chercheur(e)	IICA-2	1
<b>Total partiel</b>		<b>2</b>
<b>Gestion des sorties de conflit armé</b>		
Chef de projet	IICA-3	1
Chercheur(e) principal(e)	IICA-3	1
Chercheur(e)	IICA-2	2
Fonctionnaire d'administration (adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe)	P-2	0,5
Chercheur(e) associé(e)	IICA-1	3
<b>Total partiel</b>		<b>7,5</b>
<b>Une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient</b>		
Chef de projet	IICA-3	1
Coordonnateur(trice) de projet	IICA-2	1
Chercheur(e)	IICA-2	1
Chercheur(e) principal(e)	IICA-2	1
Fonctionnaire d'administration (adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe)	P-2	0,5
Assistant(e) de recherche	IICA-1	0,5
<b>Total partiel</b>		<b>5</b>
<b>Total</b>		<b>58</b>

*Abréviation* : IICA (International individual contractor agreement) = contrat de vacataire international(e).